



CAISSE GENERALE DE SECURITE SOCIALE DE LA REUNION

4 BD DORET - CS 53001 97441 SAINT DENIS CEDEX 9



LISTE DE PIECES COMPLEMENTAIRES-INSTALLATION INFIRMIERS

♦ Vous désirez exercer en Société :

- RIB de la société (SCP, SELARL, SCM), extrait du K/BIS, statuts.
- Notification d'inscription au tableau de l'ORDRE de la SCP ou de la SELARL.

♦ Vous désirez exercez en collaboration :

- Photocopie du contrat de collaboration.

♦ Vous désirez créer votre cabinet :

- Justificatif d'adresse professionnelle : bail professionnel, avenant, ou permis modificatif (Art. L 421.1 du code de l'urbanisme),... + coordonnées de correspondance (adresse, mail, tél, fax),
- **Tous les contrats, les modifications, les cessations et les justificatifs du local professionnel doivent faire l'objet d'un envoi à l'Ordre des Infirmiers.**

Pièces complémentaires indispensables :

- ♦ Formulaire de demande de CPS délivré par l'ARS,
- ♦ Fiche individuelle relative à votre situation dans le répertoire ADELI délivrée par l'ARS,
- ♦ R.I.B. original individuel ou professionnel,
- ♦ Coordonnées de correspondance (adresse, mail, tél, fax).

Le dossier complet sera présenté le jour de la signature de la convention, sur rendez-vous uniquement, en téléphonant à Mme D'AMATO : 0262 40 59 70.